



RAPPORT GENERAL

**Atelier de coopération sous régionale pour le centre
d'échange d'informations sur la biodiversité (CHM)**

*Hôtel Méditerranéen
Cotonou du 02 au 03 novembre 2016*



RAPPORTEURS

AYIHOUEYOU Enangnon Bertrand

AKPONA Adéloui Hugues

Table des matières

Sigles et abréviations.....	3
Introduction	4
Introduction	4
I. Cérémonie d’ouverture.....	4
II. Déroulement de l’atelier	5
1. Première journée.....	5
a) Présentation de la situation des CHM des pays présents.....	5
b) Synthèse des différentes présentations.	8
c) Débats.....	9
2. Deuxième journée.....	9
a) Présentation sur la préparation de la COP 13 et les récents développements internationaux du CHM.....	9
b) laboration des capsules vidéo sur les bonnes pratiques et leçons tirées en matière de mise en œuvre du CHM.....	9
c) Recommandations de l’atelier.	10
d) l’élaboration d’un grand projet sous régional.....	11
e) Cérémonie de clôture.....	12
Conclusion.....	12
Annexes.....	13

Sigles et abréviations

CDB : Convention sur la Diversité Biologique.

CHM : Clearing House Mechanism (Centre d'Echange d'Informations).

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

IRScNB : Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.

DGEFC : Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse.

COP Conférence des Parties

Introduction

Le Bénin a organisé du 02 au 03 novembre 2016 à l'Hôtel Méditerranéen de Cotonou, en partenariat avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB), l'atelier de coopération sous régionale pour la mise en œuvre du Centre d'Echange d'Informations (CHM). Il vise à renforcer le processus de coopération Sud – Sud et Triangulaire et à offrir aux pays partenaires en développement un cadre de partage des connaissances, des compétences, de l'expertise, des ressources et de certaines bonnes pratiques à adapter aux réalités du pays pour atteindre les buts du développement des différents CHM. Cet atelier a réuni une dizaine de participants venus de la Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger, de la Guinée-Bissau et du Togo, dont la liste de présence est annexée au présent rapport.

I. Cérémonie d'ouverture

Présidée par le Colonel TONI Emmanuel représentant le Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse, la cérémonie officielle de lancement des travaux s'est articulée autour de trois interventions.

🌍 Dans son allocution, le Col AKOUEHOU Gaston, Point Focal de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), a souhaité la bienvenue aux participants, a remercié l'Institut Royal des Sciences Naturelles de la Belgique (IRScNB) à travers la personne de Han de KOEIJER pour sa totale disponibilité à accompagner les pays du Sud à parfaire leur CHM. Il rappelle à cet effet que le CHM qui nous réunira pendant deux jours en ce lieu a pour mission de contribuer de manière substantielle à l'application de la Convention sur la Diversité Biologique et de son Plan stratégique 2011-2020. Ce centre dispose de moyens de services d'information efficaces et d'autres moyens appropriés, pour promouvoir et faciliter la coopération scientifique et technique, le partage des connaissances et l'échange d'informations, afin de mettre en place un réseau pleinement opérationnel de Parties et de Partenaires. Il invite les participants à continuer par consentir les efforts pour l'atteinte des objectifs de cet atelier.

🌍 Han de KOEIJER représentant l'IRScNB, après avoir présenté ses civilités aux participants a dit ses bonnes impressions de retrouver les différents gestionnaires CHM des pays participants pour continuer les travaux dans le cadre du renforcement de la coopération Sud –Sud. Il souligne l'importance de cet atelier surtout en cette période au cours de laquelle la plupart de nos pays s'appêtent à participer au grand rendez-vous de l'organisation conjointe de la treizième Conférence des Parties (COP 13) à la CDB,

siégeant en tant que réunion des parties au Protocole de Nagoya, où participeront certains des acteurs ici présents. Enfin, il souhaite que les travaux durant ces deux jours puissent permettre le partage des bonnes pratiques des uns et des autres qui seront adoptées aux réalités locales.

✚ Le Colonel Toni Emmanuel, représentant le Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasses, quant à lui, a souligné dans un premier temps l'honneur échu au Bénin de retrouver environ vingt et un (21) mois plus tard, les gestionnaires des CHM de la sous région dans cette même ville pour évaluer le chemin parcouru et leurs capacités actuelles, échanger et profiter de leurs expériences respectives et à mieux circonscrire les contours des défis et les futures priorités en matière d'échange d'informations en harmonie avec les directives du Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique. Il a fait remarquer également l'importance de la coopération sous régionale dans le processus de développement du CHM. Il rappelle ensuite l'importance de cette réunion de concertation non seulement parce qu'elle aborde une thématique de la biodiversité mais aussi parce qu'elle met ensemble des acteurs dans un processus de coopération Sud – Sud et triangulaire. Enfin, il invité les participants à une analyse rigoureuse des expériences passées en vue de définir les directives pour le futur et à beaucoup d'objectivité et de réalisme dans les discussions, planification et engagements.

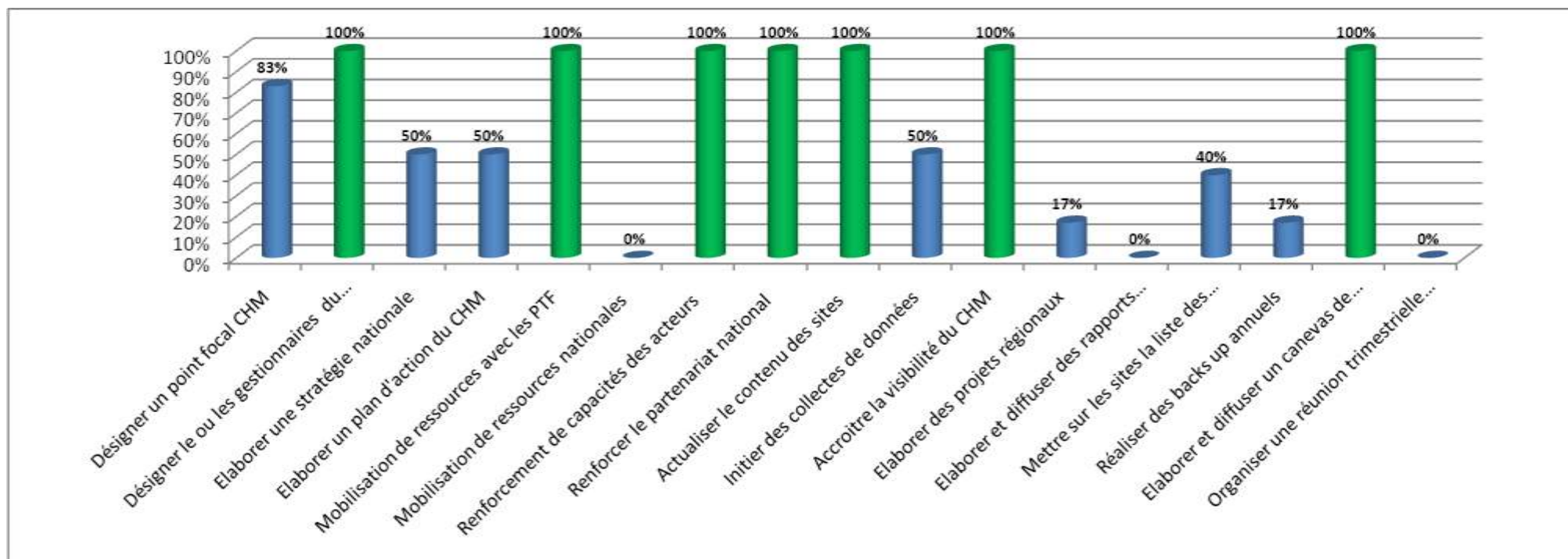
A la suite de ces trois discours, il a été procédé à la présentation des participants et à une validation du programme de l'atelier (joint en annexe)

II. Déroulement de l'atelier

1. Première journée

a) Présentation de la situation des CHM des pays présents.

Tous les pays de la coopération sous régionale, participants à la réunion ont présenté la mise en œuvre de leur CHM tout en relevant les différentes réalisations, les difficultés rencontrées et les perspectives (les présentations sont disponibles sur le site CHM du Bénin : <http://bj.chm-cbd.net>). L'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action des CHM nationaux se présente dans les histogrammes ci-dessous.

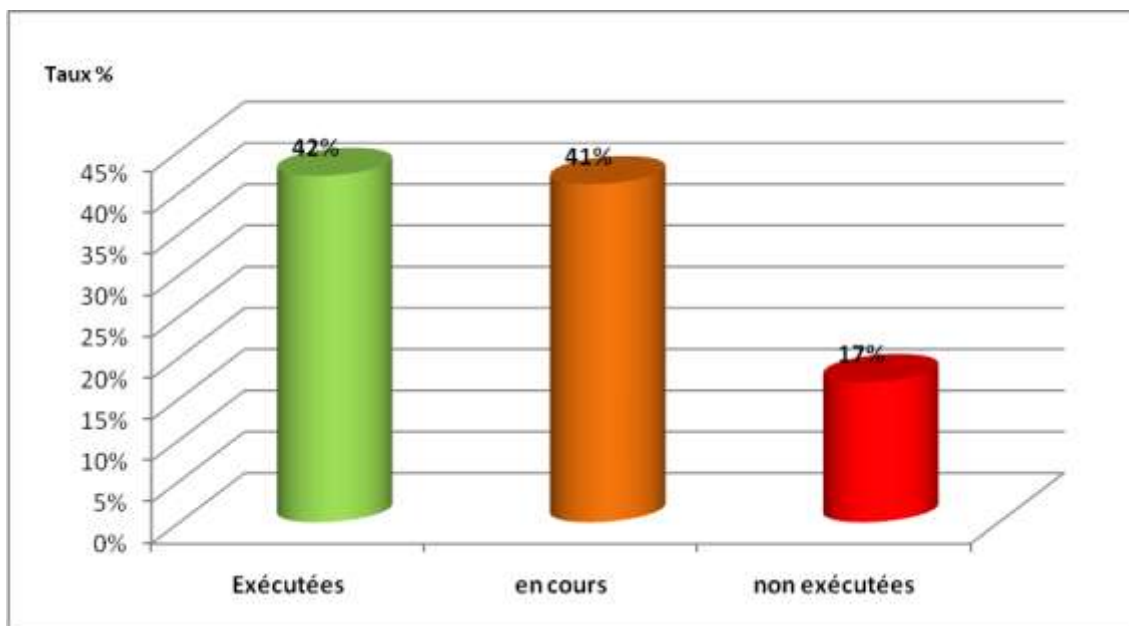


Histogramme du taux d'exécution des activités planifiées en Novembre 2014

On note que sur 17 activités planifiées en Novembre 2014, 07 ont été réalisées entièrement par tous les pays et 03 autres n'ont été réalisées par aucun pays. Toutes les autres activités planifiées sont en cours d'exécution dans tous les pays, mais pas avec les mêmes états d'avancements.

Relativement à la mise en œuvre globale du projet, la situation se présente comme indiquée sur la figure 2

NB : Dans ce graphe, le taux d'exécution pour chaque activité a été assimilé au nombre de pays l'ayant réalisé. Le raisonnement utilisé est de type quantitatif.



Histogramme du taux d'exécution global du projet

A la lecture du graphique, on note que le projet a atteint un taux d'exécution satisfaisant ; en effet, les activités réalisées et en cours totalisent 83% des activités planifiées, ce qui exprime une mise en œuvre réussie du projet régional.

Un plan de suivi des activités en cours de réalisation et à réaliser sera mis en place sous la coordination du Bénin.

b) Synthèse des différentes présentations.

Une synthèse de toutes les présentations a été faite et présentée par le Dr DJAKALIA Ouattara et AKPONA Hugues (voir la présentation en annexe du rapport). Elle a été validée par les participants et ressort les bonnes pratiques, les difficultés et les perspectives. Cependant les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des CHM restent les mêmes en général et se présentent comme suit :

1-Changement des gouvernements: l'instabilité de la hiérarchie et des fonctionnaires cause des conflits dans les attributions des nouvelles structures mises en place et de la mobilité des points focaux CHM. La lenteur administrative dans les approbations requises surtout quand les équipes changent fréquemment.

2- Financement du CHM : Les CHM au niveau national ne bénéficient pas de financement propre. Tous les autres outils de la CDB n'ont pas la chance des appels à projets comme celui de la BELGIQUE. Ce financement bien que de petite échelle fait que le PF- CHM est aussi vu comme un gestionnaire de budget indépendant.

3-Coopération – Coordination entre Points Focaux: le manque de clarté des rôles et tendance des PF-CDB à ne pas donner une autonomie au gestionnaire ou PF-CHM. Le PF-CDB a tendance à centraliser tout ce qui cause le blocage par endroits des autorisations et des facilitations requises. L'impossibilité de mobilisation des fonds du FEM pour le CHM. Le CHM ne participe pas à la prise de décisions sur la répartition des fonds FEM.

4- Ancrage du PF-CHM: l'ancrage du PF-CHM n'est pas pérenne. On aurait pu imaginer un ancrage dans les services de l'administration pour pérenniser ce poste et que ses responsabilités soient inscrits dans les organigrammes de nos administrations hôtes.

5-Formalisation du PF-CHM, de sa mission et surcharge de travail pour les PF-CHM: Le CHM apparaît comme une tâche secondaire pour le PF-CHM qui est non évalué sur le CHM au niveau de sa structure mais plutôt sur autres tâches principales. Les Gestionnaires CHM n'ont pas une reconnaissance officielle car non désignés officiellement. Ils prennent de risques sans couverture dans l'exercice de leurs missions CHM. Les PF-CDB ont plusieurs chapeaux (CHM, APA, AEWA, ABSCH, etc.) tandis que les PF-CHM évoluent davantage dans la clandestinité sans grand pouvoir de décision.

6-Faiblesse dans la communication et de la rétroaction entre les pays: Lié aux problèmes internet et à la disponibilité et aux emplois du temps. Pas de visite de coordination. Faible

contribution ou capacité du CHM à influencer ou réorienter les programmes d'enseignement; de recherche et d'actions professionnelles pour répondre aux priorités de la stratégie nationale

7- Faible implication du PF CHM ou du gestionnaire dans les activités réalisés même au sein du même ministère

c) Débats

Les débats ont porté essentiellement sur les propositions de solutions aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des différents CHM assorties des recommandations en vue de poursuivre la coopération. Les discussions assez nourries ont conduit les participants jusqu'à la fin de la première journée avec les premières recommandations de l'atelier qui seront finalisées pendant la suite des travaux de la deuxième journée.

2. Deuxième journée

La deuxième journée a été marquée par les présentations de Han de KOEIJER relatives aux récents développements internationaux sur le CHM, l'élaboration des capsules vidéo sur les bonnes pratiques et la finalisation des recommandations de l'atelier.

a) Présentation sur la préparation de la COP 13 et les récents développements internationaux du CHM

Ces présentations ont été assurées par Han de KOEIJER. Le site Web de la biodiversité a été visité. Les décisions nécessaires pour la préparation de la COP 13 ont été en partie présentées. Ces décisions n'intègrent pas convenablement le CHM dans les 100 activités inscrites. La stratégie web de mise en ligne a été visualisée. Il importe de mieux la lire afin de préparer convenablement la COP 13. Enfin, il a été également partagé avec les participants de l'atelier les récents développements apportés sur l'outil TCT de rapportage en ligne et le site Bio Bridge de soumission des projets dans plusieurs domaines.

b) Elaboration des capsules vidéo sur les bonnes pratiques et leçons tirées en matière de mise en œuvre du CHM

Chaque participant a fait une présentation vidéo de deux minutes environ sur les questions suivantes :

- présentation (Nom, Prénoms, responsabilité et pays de provenance) ;
- importance de la coopération sous régionale pour le CHM ;
- pertinence de reconduire la coopération ;
- message aux PTF pour davantage accompagner les actions de ladite Coopération.

c) Recommandations de l'atelier.

Durant les deux jours de travaux, les participants ont retenu les recommandations suivantes :

1. renforcer le plaidoyer auprès des parlementaires, décideurs politiques et points focaux des AME pour obtention de leur soutien ;
2. élaborer un plan de communication autour du CHM (renforcer le partage de bonnes pratiques en la matière) ;
3. élaborer un projet régional prenant en compte les CHMs de tous les pays et faciliter la mobilité des pays ;
4. partager les résultats de notre projet régional avec le secrétariat de la convention (envoyer les recommandations de l'atelier à M. Olivier) ;
5. renforcer la communication et l'inter échange permanent entre pays ;
6. structurer la coopération régionale avec une mission (identification de leaders par zone et par thématique) ;
7. initier des actions régionales non onéreuses ;
8. éditer et diffuser un document de capitalisation des acquis du CHM dans la région (Mettre en valeur les bonnes pratiques et partager les acquis obtenus grâce au soutien de l'IRScNB) ;
9. étendre la collaboration aux pays anglophones et lusophones pour bénéficier de leurs bonnes pratiques ;
10. exploiter les anciens projets financés par l'Institut en mettant l'accent sur les études de base, sans les quelles, pas de projets de sensibilisation reste un défi pour les deux années à venir ;
11. organiser un atelier avec les PF-CBD pour analyser les points à débattre sur la mise en œuvre de la CBD et la rédaction des 6^{ème} rapports nationaux grâce à des financements au niveau régional;
12. responsabiliser les pays pour conduire la coordination.

13. En prélude à la COP 13, HAN De KOEIJER a exhorté les différents gestionnaires des sites Web CHM à rencontrer leurs points focaux CBD respectifs afin de préparer au niveau pays, la participation de la sous région à ladite COP. A cet effet, il a encouragé les différents pays à transmettre à Mrs HUGUES AKPONA du Bénin et/ou Maman SANI du NIGER qui seront à la COP au compte de leur pays, toutes les observations concernant la gestion du CHM. Il a également conseillé à tous de lire les différents documents de travail de la COP qui sont déjà sur le site du secrétariat de la CBD.

d) l'élaboration d'un grand projet sous régional

Une des recommandations fortes de l'atelier est d'élaborer un grand projet permettant à la coopération de poursuivre les activités et d'être davantage structurée. Pour amorcer la mise en œuvre de cette recommandation, il a été mis en place deux comités respectivement responsabilisés pour l'élaboration du projet sous régional et proposer une structuration pour la coopération. Les deux comités se présentent comme suit :

Elaboration du Projet sous régional

Mission : Sur la base des discussions et recommandations de l'atelier concevoir un draft de projet régional de coopération

Membres

1. Hugues Akpona - Bénin (Leader)
2. Djakalia Ouattara – Côte d'Ivoire
3. Maman Issaka Sani - Niger

Structuration de la coopération sous régionale

Mission : Elaborer les missions, les attributions et les principes de fonctionnement du groupe

Membres

1. Louari Robert – Burkina Faso (Leader)
2. Agbeti Kossi Agbesime - Togo
3. Ayihouénou Bertrand – Bénin
4. Udimila Kadija Queta – Guinée Bissau

Ces deux commissions devront produire leur premier draft en fin janvier 2017. Ces drafts seront soumis à l'analyse des autres participants.

e) Cérémonie de clôture

Une cérémonie forte simple a marqué la fin des travaux de cet atelier de deux jours. Mme Udimila Kadija Queta de la Guinée Bissau, représentant les participants a remercié les l'IRScNB pour son soutien financier et technique pour la cause commune de conservation de la biodiversité sans limite. Elle a enfin remercié le Pays hôte pour la bonne organisation de l'atelier. Han de KOEIJER, prenant la parole en deuxième position a dit toute sa satisfaction quant au déroulement de l'atelier et des résultats/recommandations obtenus. Il remercie enfin la Direction Générale des Eaux Forêts et Chasses (DGEFC) pour avoir offert un cadre assez confortable avec de très bonnes conditions de travail pour la tenue du présent atelier. Enfin, Hugues AKPONA, au nom du DGEFC a remercié les participants pour leur disponibilité durant les deux jours de travail et les invite à une mise en œuvre efficiente des recommandations de l'atelier et les prie d'accepter les conditions offertes pour le travail qui ne seraient certainement pas les meilleures. Il remercie le Secrétariat pour son soutien continu et souhaite un bon retour aux participants dans leur pays respectif.

Conclusion

L'atelier de coopération sous régionale pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions CHM a permis d'évaluer les CHM des pays présents et de créer a nouveau un creuset de partage d'expériences et de bonnes pratiques dans le but de renforcer les acquis des CHM. Cette première expérience de coopération a permis aux acteurs du mécanisme d'échanger assez d'initiatives et de mieux se familiariser ce qui faciliterait la mise en route de projets sous régionaux pour donner davantage de visibilité aux actions de sauvegarde de la biodiversité. Les objectifs de l'atelier ont été atteints avec la définition des perspectives pour le futur qui permettront un réel essor des différents CHM qui seront de réels outils dans l'élaboration des 6ème Rapports nationaux sur la biodiversité.

Annexes

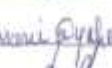
Annexe1 : Liste des participants





Date : 02/11/2016

ATELIER DE COOPERATION SOUS REGIONALE POUR LE CENTRE D'ECHANGE D'INFORMATIONS SUR LA BIODIVERSITE (CHM)

N°	Nom et prénoms	Responsabilité	Pays de provenance	Email	Signature
1	LOUARI M. Robert	Pont focal CHM	Burkina Faso	mloari@chm.fr mloari@univ-bf.net	
2	ALI MAMOUTI P.	généraliste CHM	TOGO	ali.mamouti@chm.fr	
3	AGBETI Kossi Agbessime	Gestionnaire CHM	TOGO	agbeti@chm.fr	
4	Han de Weeyer	Pont focal CHM	Belgique	han@chm.fr	
5	Issaka Mamani Sami	P.F. CHM	Niger	issaka.mamani@chm.fr	
6	AYHOUEOU Enayon Bida	Co-pont focal CHM	Benin	ayhoueou@chm.fr	
7	AKONA Jean Bida	II	Benin	akona@chm.fr	
8	OUATTARA DIAKALIA	Gestionnaire CHM	Côte d'Ivoire	ouattara@chm.fr	
9	AKPONA Hugues	SPCCHS Gestionnaire CHM	Benin	akpona@chm.fr	
10					
11					
12					

Annexes 2 Programmes de l'atelier

Date & heure	Sujet	Intervenant/Formateur
Journée du 2/11/2016		
8.30 – 9.00	Accueil des participants	
9.00 – 9.25	Mot de bienvenue du PF CDB Mot du PF Belge du CHM Allocution d'ouverture du DGEFC	Dr Akouehou Gaston Han Dekoeijer DGEFC ou son représentant
9.25 – 10.00	Photo de famille, Pause-café et retrait des officiels	H.Akpona
10.00 – 10.30	Introduction et informations pratiques	H.Akpona & H. de Koeijer
10.30 – 11.45	Présentation des projets et activités depuis 2015 par pays	Représentant de chaque pays
11.45-13.45	Evaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action sous régional : Acquis et analyse des bonnes pratiques depuis 2014 dans la sous-région suivie de discussion	H.Akpona & Djakalia Ouattrra
13.45 – 14.45	Déjeuner	J.D Akpona
14.45 – 16.00	Débat	H.Akpona & Djakalia Ouattrra
16.00 – 16.15	Pause-café	JD Akpona
16.15 – 17.00	Evaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action sous régional : perspectives : besoin d'un nouveau plan d'action ?	Djakalia Ouattrra
17.00 -17.30	Synthèse et clôture de la journée 1	H. Akpona
17.30	Fin de la journée I	
Journée du 03/11/2016		
8.00 – 9.00	Introduction du programme de la journée	H. Akpona
9.00 – 10.30	Récents développements internationaux du CHM, et préparations pour la COP 13: Quelle implication pour les gestionnaires CHM des pays francophones ? (Serveur, PTK et bioland tool, TCT, CHM-Awards)	Han de Koeijer
10.30 – 11.00	Pause café	
11.00 – 12.00	Récents développements internationaux du CHM, et préparations pour la COP 13: Quelle implication pour	

	les gestionnaires CHM des pays francophones ? Suite et fin	Han de Koeijer
12.00 – 12.30	Elaboration des capsules vidéo sur les bonnes pratiques et leçons tirées en matière de mise en œuvre du CHM dans la sous-région : Par pays	H. de Koeijer & J.D Akpona
12.30 – 13.15	Synthèse de l’atelier et clôture	H. Akpona
13.15 – 14.15	Déjeuner	J. D. Akpona
14.15-	Discussions personnel entre participants/modérateur Belge	Libre